

# Ghislaine et Jean-Luc Morel

## Maraîchers menacés à Chassieu

Ghislaine, que tout destinait à un poste de technicien agricole, ne termine pas son BTS protection des cultures : le décès de son père précipite son installation sur la ferme familiale en 1990. Avec son mari Jean-Luc Morel, qui termine son BTS production animale, ils décident de s'installer sans les aides, de façon progressive. « Les aides sont trop contraignantes, et on n'avait pas besoin de gros investissements », souligne Jean-Luc. Au début, ils faisaient 3 marchés par semaine, puis des consommateurs sont venus les chercher, via des réseaux associatifs, pour monter une AMAP\*. Ils se lancent dans l'aventure. « Les paniers, c'est une bonne complémentarité avec le marché. Fini le gaspillage ! ». Cela impose une cer-



Ghislaine et Jean-Luc Morel sont menacés d'éviction sur 5 de leurs 9 serres. Le projet de construction d'une voie reliant Eurexpo au Grand stade leur ferait perdre 14900 € de revenu net par an.

taine rigueur, notamment de tenir un planning de production annuel bien ficelé. C'est d'ailleurs le premier conseil que donne Jean-Luc aux futurs maraîchers qui viennent parfois les voir.

« Les amapiens nous ont également fait évoluer dans nos pratiques. Au marché, on avait des produits visuellement « beaux ». Les amapiens, ils veulent du « sain », pas du « beau ». » Quand ils ont mis sur la table la question du bio, les Morel ont dit : « d'accord si vous venez désherber les carottes ». Ils sont venus une fois à 15, et n'ont pas fini ! Un terrain d'entente à été trouvé : engrais bio, désherbage chimique des carottes et pas de phytosanitaires, ou seulement en cas d'extrême nécessité. Pour réguler les ravageurs, Jean-Luc compte davantage sur les auxiliaires de culture : « Une année, j'ai eu le malheur de désherber chimiquement entre mes serres. J'ai été envahi de pucerons comme jamais ! Depuis, je laisse pousser et je fauche une ou deux fois par an. »

« Depuis qu'on est en AMAP, on produit moins beau, et plus sain »

En céréales, les Morel ont testé la culture bio il y a une dizaine d'années, mais n'ont pas été convaincus : « Les prix ont chuté, ça arrivait moins cher d'Italie ». Par contre, ils sont très attachés aux semences de ferme : « En blé, j'ai une variété qui s'est bien adaptée à mes terrains, avec une super teneur en protéine. Je sélectionne à vue sur la plus belle parcelle ». Jean-Luc est également prêt à se lancer dans des

essais de maïs population pour se « libérer des variétés hybrides achetées de force chaque année aux semenciers. » L'atelier céréales est davantage un complément : Jean-Luc et Ghislaine essayent d'y passer le moins de temps possible pour se concentrer sur les légumes.

« Le Grand Lyon nous dédommagerait à 0,77 € / m<sup>2</sup>, là où on fait l'essentiel de notre revenu. Pas question ! »

Mais ce qui concentre une bonne partie de leur temps aujourd'hui, c'est les recours juridiques contre leur éviction. Le projet de grand stade, « OL Land », nécessite des aménagements importants, dont une route qui passerait au milieu de leurs serres. Pour les dédommager des 4,5 hectares concernés par la préemption, le Grand Lyon leur proposait 0,77 € / m<sup>2</sup>. « Ces 9 serres, c'est là qu'on fait notre revenu. Si on en perd 5, c'est un de nos 2 emplois qui saute ! » Le couple, qui a rencontré le juge des expropriations, a chiffré le montant des pertes à venir : environ 14 900 € chaque année. Défendus avec d'autres agriculteurs par l'avocat Etienne Tête, ex adjoint au Maire de Lyon farouchement opposé au projet, les Morel réclament donc au Grand Lyon 246 000 € en cas d'éviction. « Il y a des procédures à respecter, c'est important de prendre cela au sérieux » prévient Jean-Luc avant de conclure « On peut encore faire capoter ce projet aberrant ». Dans l'Est lyonnais et ailleurs, la population en est chaque jour un peu plus convaincue.

Samuel Richard



## Données technico-économiques

- Exploitation individuelle. Chef d'exploitation : Ghislaine. Conjoint collaborateur : Jean-Luc
- 2 UTH + aide ponctuelle de la famille et ateliers pédagogiques avec les amapiens.
- 27 ha morcelés sur 2 sites distants de 10 kms, dont 1,5 ha en propriété. Imposition au forfait

### ■ Maraîchage

- Gamme complète de légumes de saison
- 3375 m<sup>2</sup> sous tunnel
- 1,5 ha cultivés sur plastiques biodégradables en plein-champs
- Achat de 90% des plants.
- Engrais AB et le moins de phytos possibles (carottes : désherbage chimique)
- Irrigation : goutte-à-goutte via réseau d'eau de ville pour les tunnels ; réseau d'irrigation ASA de St Priest pour le plein-champs.
- Commercialisation : 100% directe :
  - AMAP\* Villeurbanne le jeudi soir : 40 paniers / semaine
  - A domicile le jeudi soir : 50 paniers / semaine (moins l'été)
  - Marché de Montplaisir Lyon 8<sup>ème</sup>

### ■ Poules pondeuses

- A la marge, pour les paniers amap et le marché
- 100 poules de race shaver
- fabrication d'aliment à la ferme (avec 50% de complément azoté venant de l'extérieur)

### ■ Céréales

- 25 Ha de céréales non irrigués en conventionnel (maïs, blé, orge)
- reproduction de semences de ferme pour le blé (16% de protéine)
- Vente à la récolte

### ■ Bâtiment et matériel

- un hangar de stockage et vente, une chambre froide à Chassieu
- un hangar à matériel à St Bonnet de Mure
- culture sur planche : 2 vieux tracteurs, 1 cultriteau, 1 dérouleuse de plastique, 1 planteuse de motte sur plastique
- culture sous abri : 1 tracteur, 1 rotobèche.
- céréales : 1 tracteur de 150 CV, matériel classique

### ■ Éléments économiques 2011

- Chiffre d'affaires : 80 792 € (dont maraîchage : 72%)
- Marge brute : 48 731 € (dont maraîchage : 83%)
- Aides : 7 451 € dont 25 DPU d'en moyenne 280 €.

AMAP\* : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

## La ferme des Morel en images

